

# BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - R

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2022

OBLIGATAIRE ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **90,33 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**  
Actif géré : **73,05 (millions EUR)**  
Code ISIN : (C) **FR0014000ED0**  
(C/D) **FR0014000EE8**  
Indice de référence : **Aucun**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon inférieur au 31 décembre 2027, une performance nette annualisée supérieure de 2.12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus). A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

## Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

A risque plus faible, A risque plus élevé



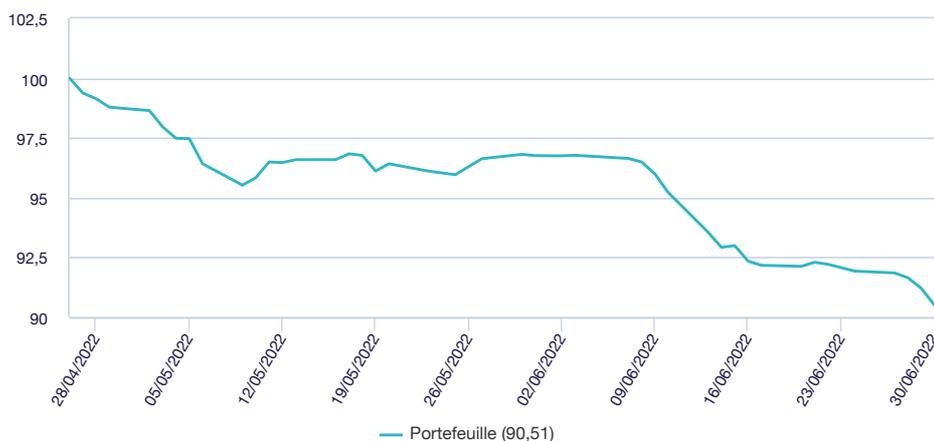
Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
26/04/2022	-	31/05/2022	-	-	-	-
<b>Portefeuille</b>	-9,49%	-	-6,46%	-	-	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	-	-	-	-	-

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Sensibilité</b> <sup>1</sup>	3,50
<b>Notation moyenne</b>	B+
<b>Spread moyen</b>	621
<b>Nombre de lignes (obligations et CDS)</b>	73
<b>Nombre émetteurs (obligations et CDS)</b>	70

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-9,49%
<b>Moins bon mois</b>	06/2022
<b>Moins bonne performance</b>	-6,46%
<b>Meilleur mois</b>	05/2022
<b>Meilleure performance</b>	-2,05%

OBLIGATAIRE



**Dung Anh Pham**  
Gérante de portefeuille



**Félicien Bastide**  
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le paradigme inflationniste marqué par un déséquilibre structurel entre offre et demande, pousse les banques centrales à maintenir le cap du resserrement des conditions monétaires. Le choc sur les matières premières énergétiques induit par la réouverture des économies et accru par le conflit en Ukraine continuent de propulser les indices des prix à la consommation à des niveaux toujours plus haut.

La réunion du FOMC de juin a abouti à une hausse de 75 bps des taux des FED funds les portant à 1.5-1.75%. Une hausse moyenne de 50 bps à chacune des quatre réunions de 2022 est prévue afin de freiner la demande interne. Les perspectives de croissance de l'institution (1,7% de croissance du PIB en 2022 et 2023) ainsi que la dégradation des enquêtes de confiance des entreprises, ménages et d'activité dans les services et l'industrie indiquent néanmoins que les pressions stagflationnistes et la vigueur du resserrement monétaire mettent la croissance en danger, en dépit d'un marché de l'emploi toujours robuste.

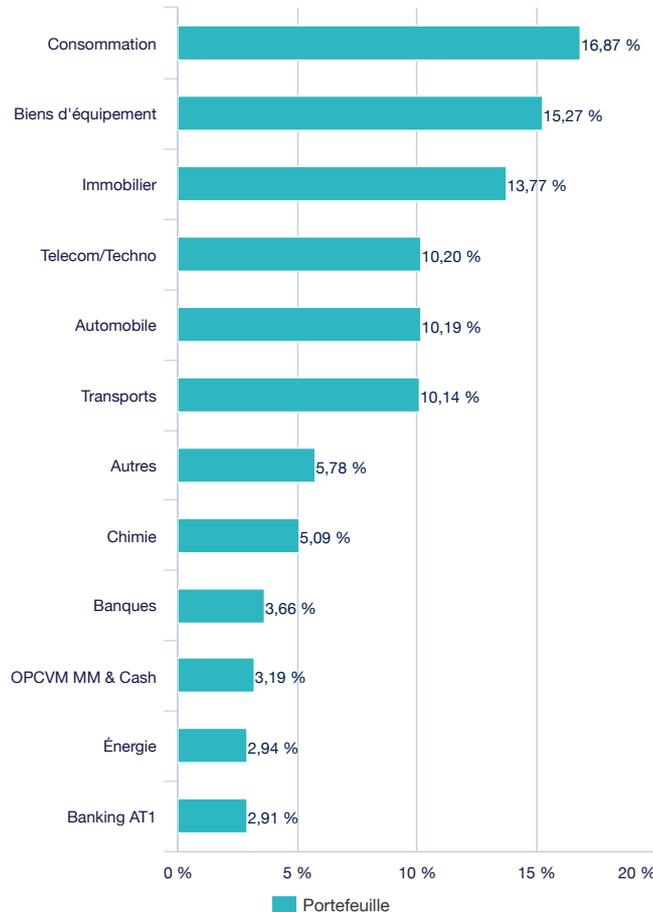
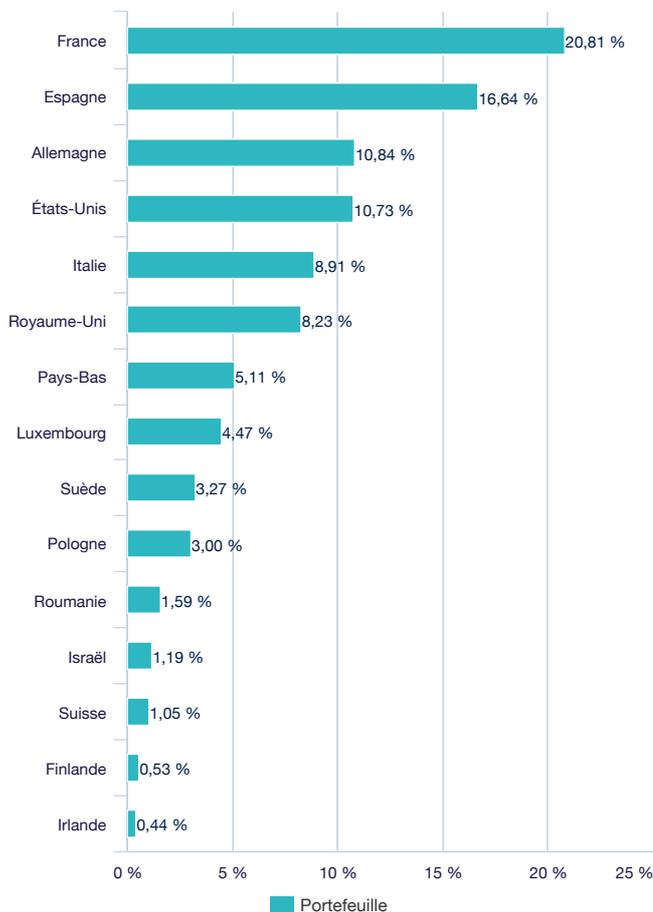
Les prévisions d'inflation de la BCE, sont au-dessus de la cible de l'institution jusqu'en 2024. La normalisation de la politique monétaire en Zone Euro est donc amorcée avec une hausse, prévue pour juillet, du taux principal de refinancement de 25 bps. Des hausses d'amplitude plus grandes en septembre et aux réunions suivantes interviendront si les projections d'inflation demeurent en l'état ou s'aggravent. L'horizon macroéconomique de la Zone se détériore également tant la taxe que représente l'inflation importée pèse sur les revenus des agents. Les composantes nouvelles commandes et production des PMI manufacturier sont en contraction en juin pour le second mois consécutif, l'activité dans les services déçoit et les enquêtes auprès des ménages de même que leur comportement d'épargne comprimeront la demande interne au-delà de ce trimestre.

Le conflit en Ukraine fait craindre une pression supplémentaire sur l'appareil productif européen. Les développements politiques font craindre l'arrêt des livraisons de gaz russe et une réorientation de l'approvisionnement à des coûts plus élevés, entraînant dans leur sillage des scénarios dégradés quant à la dynamique des prix et de la valeur ajoutée en fin d'année ainsi qu'en 2023.

Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BoA HE40) se sont fortement écartés de 121bps à 473bps sur le mois de juin. La performance de BFT Sélection Rendement 2027 est en baisse de -6,46% sur le mois et affiche une baisse de -12,90% depuis le lancement (03 mai 2021). Le fonds a investi dans deux nouveaux noms, Amplifon et Auchan. Il a par ailleurs participé à l'émission primaire de Huhtamaki de maturité 2027. Le portefeuille est constitué de 73 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Espagne. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Répartition géographique (Source : Amundi) \*

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*

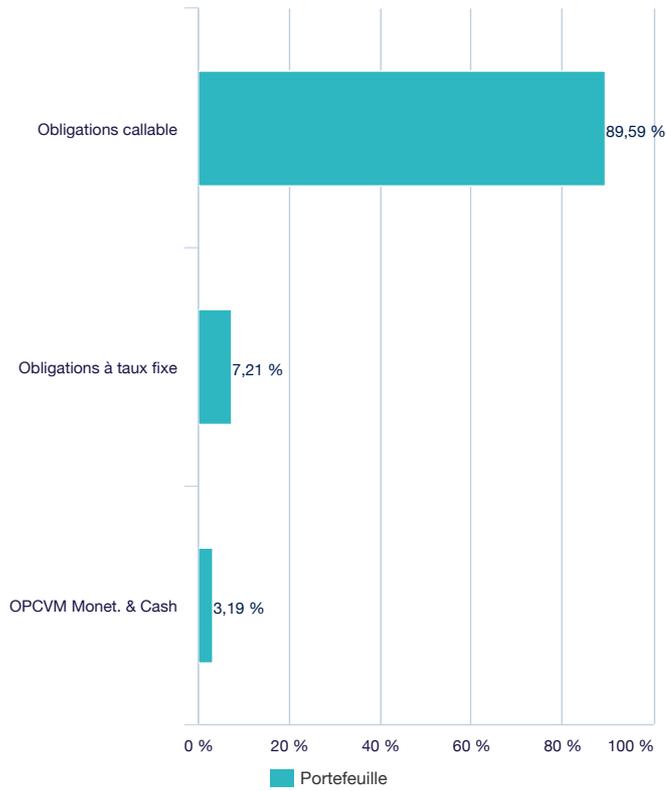


\* En pourcentage d'actif, CDS inclus

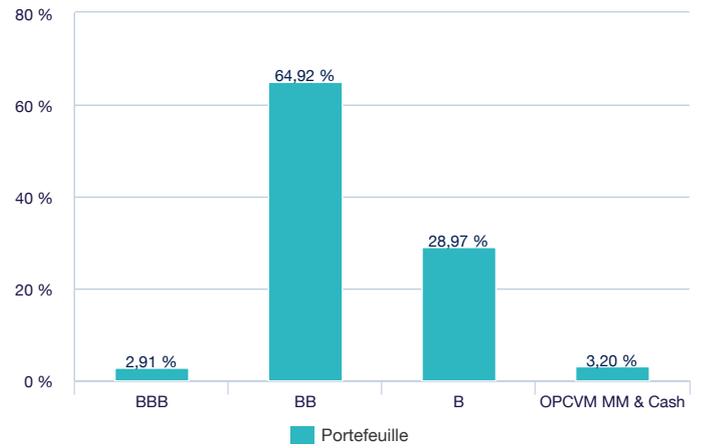
\* En pourcentage d'actif, CDS inclus

OBLIGATAIRE ■

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par notations (Source : Amundi) \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

## OBLIGATAIRE ■

## Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité
<b>Emetteurs Etats</b>	-	-	-
<b>Emetteurs hors Etats</b>	-	-	-
NETFLIX INC	Telecom/Techno	2,19%	0,10
BANCO DE SABADELL SA	Banques	2,43%	0,08
LOXAM SAS	Biens d'équipement	2,33%	0,09
INTERNATIONAL GAME TECHNO PLC	Consommation	2,25%	0,08
GOLDSTORY SASU	Consommation	2,02%	0,06
LINCOLN FINANCING SARL	Immobilier	2,54%	0,04
WEBUILD SPA	Autres	2,08%	0,07
DOVALUE SPA	Immobilier	2,05%	0,07
INPOST SA	Transports	1,98%	0,09
CMA CGM SA	Transports	2,03%	0,04
ELIS SA	Consommation	1,96%	0,08
VICTORIA PLC	Biens d'équipement	1,97%	0,07
VIA CEL DESARROL INMOBILIAR SA	Immobilier	2,05%	0,07
AZZURRA AEROPORTI SPA	Transports	1,96%	0,09
FAURECIA SE	Automobile	1,97%	0,08

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	03/05/2021
Date de création de la classe	03/05/2021
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0014000ED0 (C/D) FR0014000EE8
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	1,00%
Frais courants	0,55% ( Estimés ) le 03/05/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	6,5 ans
Historique de l'indice de référence	29/03/2021: Aucun

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

## OBLIGATAIRE ■

## SCR Marché

SCR Marché	19,51%
SCR Marché/Scénario Taux UP	19,51%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	19,41%

## Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	1,93%
SCR Taux DOWN	-1,58%
SCR Crédit	19,24%
SCR Crédit Cash	19,24%
SCR Crédit Repackaged Loans	0,00%
SCR Change	0,00%
SCR Concentration	2,57%

## Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
APOLLO GLOBAL MANAGEMENT INC #	1,42%
LINCOLN TOPCO PTE LTD #NC	0,80%
BANCO DE SABADELL SA #NC	0,72%
LOXAM SAS #NC	0,63%
B&D HOLDING SPA #NC	0,59%
NETFLIX INC #NC	0,54%
SALINI COSTRUTTORI SPA #NC	0,46%
DOVALUE SPA #NC	0,44%
VIA CEL DESARROL INMOBILIAR SA	0,43%
CMA CGM SA #NC	0,43%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

## Glossaire

## SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

## Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde. Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

## Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.